

Réf: Dossier 308782

Avis de constitution

SOCIETE « BAZ SONO »

Siège Abidjan koumassi sopim, Lot 125, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAZ SONO »

Objet : LOCATION DE SONO
- VENTE DE MATERIELS MUSICAUX
- IMPORT/EXPORT
- TRANSPORT
- CONSTRUCTION / BTP
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan koumassi sopim, Lot 125, Ilot 00

Dirigeant(s) M N'GORAN ANDONGORAN DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04243 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25657/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

